

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°173 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 29 juillet au 4 août 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 4 août 2019, au moins 535 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABBREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	7
<i>I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	7
<i>I.5. VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i>	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	8
<i>III. CONCLUSION</i>	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

AT : *Agent de Transmission*

BGF : *Banque de Gestion et de Financement*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

SNR : *Service National de Renseignement*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

VIH/SIDA : *Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquise*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 3 personnes tuées dont 2 retrouvées cadavres, 3 victimes de VBG, 5 torturées et 1 arrêtée arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées, figurent une femme tuée et une mineure torturée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de VBG, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Muhanga, province Kayanza

En date du 30 juillet 2019, vers 23 heures, sur la colline Masama I, zone et commune Muhanga, province Kayanza, Gaspard Bunyange, ancien chauffeur de bus, a été tué devant la porte de sa maison, par un prénommé Moïse, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime vivait seule car sa la famille avait pris fuite vers le Rwanda. Selon les mêmes sources, le présumé auteur qui a battu à mort Gaspard a reconnu l'avoir tué sans indiquer les mobiles qui l'a poussé à commettre cet acte et il a été arrêté et détenu au cachot communal de la police de Muhanga.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2019 indique qu'en date du 28 juillet 2019, vers 6 heures du matin, sur la colline Cuba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, le corps sans vie de la nommée Bogoye, âgée de 50 ans, originaire de cette colline et habitant la colline Karunyinya, zone et commune Buhiga de la même province, a été trouvé dans un caniveau. Selon des sources sur place, le cadavre ne présentait aucune blessure. Selon les mêmes sources, la victime était allée rendre visite à sa famille et elle était passée dans un cabaret de cette même colline avec ses frères qui l'y avaient laissée. Les auteurs et les circonstances de sa mort restent inconnus. Sa famille avait refusé de l'enterrer sans enquête mais l'enterrement a eu lieu vers 16 heures sous l'ordre de l'administrateur communal de Bugenyuzi, Spéciose Gakecuru.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2019 indique qu'en date du 22 juillet 2019, sur la colline Rutenderi, commune Kayogoro, province Makamba, un corps sans vie d'un prénommé Constantin a été trouvé dans la brousse à côté d'une chèvre aussi égorgée. Selon des sources sur place, l'identité des auteurs de cet assassinat n'a pas été connue. Selon les mêmes sources, le lendemain, Zachée Misago, Administrateur communal de Kayogoro, a tenu une réunion sans évoquer le cas de cet assassinat mais plutôt il a évoqué des réunions non autorisées des militants du parti CNL.

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Un membre du parti CNL torturé en commune Rango, province Kayanza

En date du 3 août 2019, sur la colline Rama, commune Rango, province Kayanza, Gédéon Kaburundi, a été tabassé par deux Imbonerakure, Philbert Bigirimana et Méthode, jusqu'à ce que son bras soit cassé. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir quitté le parti CNDD-FDD pour le parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime est allée se faire soigner au CDS Rango.

Trois membres du parti CNL torturés en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 2 août, vers 19 heures, sur la colline Nyaruhengeri, commune Buhinyuza, province Muyinga, Guillaume Manirambona, Khalfan Habimana et Banyansekeru, tous membres du parti CNL ont été tabassés par un groupe d'Imbonerakure venus des collines Gasave et Karehe dans cette même commune, dont Serges Niyonzima, secrétaire communal du parti CNDD-FDD et directeur de l'ECOFO Rugongo, Gilbert Bigirindavyi et Rashid Nzeyimana. Selon des sources sur place, ces Imbonerakures venus de deux collines ont attaqué des ménages de ces membres dudit parti, blessant grièvement Guillaume Manirambona tandis que les deux autres l'ont légèrement blessé. Selon les mêmes sources, ni l'administration, ni la police ne sont intervenues en dépit des demandes de secours par les victimes.

Une fillette torturée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2019 indique qu'en date du 28 juillet 2019, dans la ville, commune et province Muyinga, Violette Mukashaka, âgée de 16 ans, domestique chez Jonas Habimana alias Bonge, commerçant a été tabassée et ligotée par une prénommée Fabiola, un des policiers AT qui assurent la sécurité du Gouverneur de province Muyinga, Aline Manirabarusha. Selon des sources sur place, la victime était accusée du vol de 150 000 fbu.

Une personne torturée en commune et province Ngozi¹

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2019 indique que du 10 au 12 juin 2019, au bureau provincial du SNR à Ngozi, commune et province Ngozi, E.H., a été tabassé par des agents du SNR sous la direction du responsable provincial du SNR à Ngozi, Jonas Nahimana. Selon des sources sur place, accusée de rébellion, la victime avait été enlevée au cachot du commissariat communal de police à Ruhororo en date du 10 juin 2019 par des agents du SNR et conduit en direction de Bujumbura les yeux bandés, puis retourné vers Ngozi étant arrivé à Bugarama. Depuis ce jour, il a été tabassé avant d'être conduit au cachot de la PJ Ngozi en date du 12 juin 2019. A son arrivée à la prison, en date du 20 juin 2019, la victime ne pouvait plus se tenir debout et avait des traces des bâtons sur tout le corps.

¹ Erratum : Le responsable provincial du SNR à Ngozi n'est pas Jonas Nahimana comme rapporté dans le bulletin n°171, il s'appelle plutôt Eliphase Niyongabo.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 30 juillet 2019, sur la colline Kizi, zone Kiremba, commune Gasorwe, province Muyinga, Ramadhan Barutwanayo, représentant collinaire du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline et conduit au cachot du commissariat communal de police à Gasorwe. Selon des sources sur place, cet incident a eu lieu après qu'il ait échangé avec des journalistes du groupe de presse IWACU qui enquêtaient sur le cas de deux maisons des militants du parti CNDD-FDD incendiées sur cette colline. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure accompagnés des policiers ont également arrêté les enquêteurs dudit journal et il a fallu l'intervention de Jean Claude Barutwanayo, Administrateur communal de Gasorwe pour être libérés.

I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 2 août 2019, sur la colline Mwunguzi, commune Buganda, province Cibitoke, une prénommée A., âgée de 12 ans, écolière de la 5^{ème} année, à l'ECOFO Mwunguzi, a été violée par un nommé Bizimana, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Ndava. Selon les mêmes sources, le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fillette violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2019 indique qu'en date du 22 juillet 2019, vers 18 heures, sur la colline Kibasi, zone Bitare, commune Bugendana, province Gitega, Thaddée Nahimana, marié et père de deux enfants, Imbonerakure de cette colline, a violé par force E. N., âgée de 14 ans. Selon des sources sur place, cette victime venait d'une visite chez sa tante, et il l'a conduite dans une brousse en la menaçant de la tuer si elle osait crier. Selon les mêmes sources, la victime a appelé au secours après le départ du présumé auteur. La victime a été dépêchée au CDS Busangana afin d'être protégée d'une grossesse non désirée et du VIH/SIDA. Des Imbonerakure de cette localité sont intervenus en tentant d'imposer un règlement à l'amiable entre les deux familles.

Une fillette violée en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2019 indique qu'en date du 27 juillet 2019, vers 21 heures, sur la sous colline Gituma, colline Karwa, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, P.N., âgée de 14 ans, a été violée par Bernard Ntahomvukiye, âgé de 37 ans et Pascal, âgé de 30 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime rentrait quand elle a croisé ces deux Imbonerakure à 300 mètres de chez elle. Selon les mêmes sources, ces présumés auteurs l'ont tirée vers une bananeraie proche de la route. Elle a crié mais en vain et ils lui avaient fermé la bouche. Après, elle a informé sa famille qui l'a conduite directement au CDS Buhiga pour des soins médicaux. Les présumés auteurs ont été arrêtés par la police, le lendemain matin, et conduits au cachot communal de Gitaramuka.

I.5. VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Fermeture d'un cabaret d'un membre du parti CNL en commune Ntega, province Kirundo

En date du 29 juillet 2019, sur la colline Murarambwe, commune Ntega, province Kirundo, un cabaret de Juvénal Sinzobatohana alias Rugo, membre du parti CNL, a été fermé par Gervais Musabanganji, chef de colline Murarambwe et Philippe Ngabonziza, Administrateur de la commune Ntega. Selon des sources sur place, ce propriétaire du cabaret a été accusé que son cabaret est fréquenté par beaucoup de membres du parti CNL qui y tiennent des réunions illégales.

II. FAITS SECURITAIRES

Tentative de brûler une permanence du parti CNL en commune et province Rumonge

Dans la nuit du 30 au 31 juillet 2019, des gens non identifiés ont tenté de brûler une permanence du parti CNL, sur la colline et zone Gatete, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, sur des murs de cette permanence, étaient prévisibles des traces de fumées et des matériels constitués de pneus, de l'essence et de l'herbe sèche ont été retrouvés à cette permanence. Selon les mêmes sources, en date du 31 juillet 2019, le Gouverneur de la province Rumonge, Juvénal Bigirimana s'est rendu sur le lieu et a condamné les actes de brûler des permanences. Il a donné une semaine aux membres du corps de police pour avoir terminé les enquêtes afin d'arrêter les auteurs de ces actes ignobles. En date du 30 juillet 2019, cette autorité provinciale avait organisé une réunion de sécurité au cours de laquelle elle avait mis en garde les gens qui brûlent des permanences des partis politiques. Dans cette province, plus de trois permanences du parti CNL c'est-à-dire celle des zones Minago, Kizuka et Kigwena ont été la cible des attaques des Imbonerakure.

Des actes d'intimidation à l'encontre des professeurs dénonçant le viol en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2019 indique qu'en date du 24 juillet 2019, trois professeurs du Lycée communal Murungurira, Jean Claude Nduwimana, Alexis Niyibitanga et Jean Claude Nduwayo sont menacés par Jean Marie Mugumyankiko, secrétaire communal du parti CNDD FDD. Selon des sources sur place, ces menaces surviennent après qu'ils aient dénoncé 16 cas de viol commis par Jean Paul Niyomwungere, directeur dudit Lycée et vice-secrétaire du parti CNDD-FDD en commune Ntega, province Kirundo. Selon les mêmes sources, ce directeur a été arrêté par le procureur de la République le 31 juillet 2019 et a été détenu au cachot du parquet pour des raisons d'enquêtes. Les victimes et leurs parents ont été aussi menacés par le secrétaire communal du parti CNDD-FDD et ont été avertis qu'une fois ils chargeraient le directeur ils ne retourneraient plus chez eux. Deux parents qui se sont présentés chez le Gouverneur de Kirundo pour le supplier de prendre la question en main vivent sous des menaces des Imbonerakure.

Attaques armées au centre de la province Mwaro

En dates du 1^{er} et 2 août 2019, au centre de la province Mwaro, un groupe d'hommes armés ont attaqué des ménages et des boutiques volant des articles alimentaires. Selon des sources sur place, le matin du 1^{er} août 2019, ces bandits ont volé 1, 5 tonnes d'éleusine dans une boutique d'un prénommé Anicet du quartier Kagoma. Selon les mêmes sources, dans la nuit du 2 août 2019, vers 20 heures, un autre groupe

d'hommes en tenue militaire s'est introduit au domicile d'un prénommé Laurent qui travaille à la banque BGF et après avoir tout emballé, la travailleuse domestique a crié au secours et les bandits sont partis sans rien voler. Dans la nuit du 28 juillet 2019, vers 19 heures, un groupe d'hommes en tenue militaires a volé des téléphones portables et de l'argent à Frédéric Bizindavyi, préfet des études au Lycée Mwaro et Thomas Bizimana, tous les deux habitant le quartier Kagoma, colline Gihinga, commune Kayokwe. Les mêmes sources ajoutent qu'après 30 minutes, un motard appelé Legid Muzehe a été blessé au niveau de la tête à coup de machette par ces hommes armés non identifiés et la victime a été transportée par la population vers le CDS de la Croix Rouge et il a été vite transféré à l'hôpital de Kibumbu.

Une personne malmenée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 2 août 2019, vers 16 heures, au marché de Nyeshenza, commune Mugina, province Cibitoke, Arlette Kwizera, âgée d'une vingtaine d'années a été malmenée par un policier nommé Nduwayo, agent du poste de police au chef-lieu de la commune Mugina. Selon des sources sur place, cette victime qui venait de vendre des pagens a été arrêtée à la sortie du marché par ce policier qui l'a trainée par terre et en l'accusant de vente illégale. Selon les mêmes sources, la population a crié et le policier s'est dissimulé dans la foule. Ce policier connu pour des cas de bavures parmi la population de cette localité est toujours en tenue civile, les jours de marché.

Distribution des grenades aux Imbonerakure en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2019 indique qu'au cours du mois de juillet 2019, en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, des grenades ont été distribuées dans quatre zones de cette commune, aux Imbonerakure par Népomuscène Dusengumuremyi, responsable communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces grenades ont été données en zone Maramvya, à Darius Ntamavukiro et Nshimirimana alias Shimwe ; en zone Rubirizi, à Claude Havyarimana, démobilisé et à un A.T du responsable communal des Imbonerakura ; en zone Rukaramu, au prénommé Berchmans et Innocent Tuyisenge ; en zone Gatumba, aux surnommés Mvubu et Cokumpa. Selon les mêmes sources, ce dernier venait d'être libéré de la prison centrale de Mpimba. Il était arrêté en possession d'un fusil de type kalachnikov et il était A.T de l'ancien agent du SNR, Joseph Nsabimana alias Ndomboro. Selon les mêmes sources, Népomuscène Dusengumuremyi a donné l'ordre à ces Imbonerakure qui ont reçu ces grenades que c'est pour pourchasser les membres du parti CNL. En date du 24 juillet 2019, sur la colline Kinyinya I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Mvubu, Imbonerakure, a lancé une grenade à la permanence du parti CNL sans causer de dégâts.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de VBG, de tortures et d'arrestations arbitraires ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des attaques armées, des intimidations et des distributions des armes aux membres du parti CNDD-FDD ont été observées dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.